

Conseils contre les pénétrations d'eau

Evaluation des risques de pénétration d'eau :

Si l'étanchéité du bâtiment ne vous paraît pas assurée, vous pouvez :

- **si l'église est inscrite ou classée au titre des M.H.** : contacter l'A.B.F. (architecte des bâtiments de France) pour une visite des lieux. Sa mission est de proposer les travaux d'entretien nécessaires. Si l'église est classée et qu'elle nécessite des travaux plus importants, l'A.B.F. alerte le C.R.M.H. (conservateur régional des monuments historiques) et l'A.C.M.H. (architecte en chef des monuments historiques).
- **Si l'église n'est pas protégée au titre des M.H.** : contacter le S.D.A.P. (service départemental de l'architecture et du patrimoine), la D.R.A.C. ou l'association des architectes du patrimoine (diplômés du centre des hautes études de Chaillot - C.E.D.H.E.C.).

Afin que la visite soit la plus efficace, réunir les documents relatifs :

... aux travaux antérieurs (couverture, maçonnerie, caniveaux...)

... à la disposition des équipements (drain, canalisations enterrées...)

... aux éventuels événements notables (tempêtes, dégâts des eaux...)

Il est nécessaire de signaler à l'architecte les objets d'intérêt patrimonial, de façon à prendre en compte leur présence avant l'organisation d'éventuels travaux et à les préserver des risques supplémentaires (empoussièrement, vol, manipulations de matériaux ou d'outils à proximité...).

Entretien des sols :

Entretien à sec, au balai ou à l'aspirateur, ou au maximum avec une serpillière s'il s'agit d'un carrelage. Eviter l'eau car elle pénètre dans les boiseries et s'infiltrer dans les sols.

Infiltration d'eau :

... sur un objet : prévenir le C.A.O.A. qui examinera la protection ou le déplacement de l'œuvre. Attention : la présence d'eau sur un objet peut le fragiliser et nécessite l'intervention d'un restaurateur avant son déplacement. Le C.A.O.A. vous indiquera un restaurateur spécialisé.

- Développement de micro-organismes (moisissures, pourriture, algues, champignons... : leur prolifération peut être le signe d'un mauvais entretien de l'église :

⇒ Interventions préventives : baisser le taux d'humidité, modifier la température, aérer régulièrement, surveiller les lieux de rangements des objets (livres, tissus), surélever les meubles avec des cales de plomb ou zinc. Eviter les produits fongicides.

⇒ Interventions curatives :

Les livres : soutenir la reliure et ouvrir délicatement puis dépoussiérer au pinceau.

Les estampes : dépoussiérer au pinceau.

Les tissus : déplier et épousseter délicatement. Aérer le chasublier (voir fiche entretien)

Les objets d'art : consulter le C.A.O.A.

Les sols, parois nues, pierre : appliquer au pinceau un algicide à base d'ammonium quaternaire (en respectant les consignes de dilution).